

Commune d'Arthonnay

Compte rendu du conseil municipal en date du 21 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un octobre à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme ROUSSEAU Josiane – maire
Présents : Mme BONNEAU Noémie, Mrs LEONARD Jean Claude, CHATELAIN Jean Pierre, LEJAY Jacky, VERITA Jean Luc, BOSVIEUX Jean
Secrétaire de séance : Mme BONNEAU Noémie

Après avoir entendu le compte rendu du 23 septembre 2019, le conseil l'adopte à l'unanimité

Noël des enfants :

Le conseil municipal décide de renouveler le principe des autres années, un chèque cadeau d'une valeur de 50 € à prendre dans les magasins AUCHAN ou LECLERC. Ils seront ensuite distribués le mercredi 11 décembre par le Père Noël lors du goûter.

Noël des personnes du 3* âge :

Repas servi à la salle des fêtes le samedi 7 décembre vers 12 h 30 ou un colis repas

Destination des sapins de la parcelle sur Maulnes :

Deux marchands de bois sont contactés ; un seul a répondu en disant qu'il pouvait les couper, mais que ceux-ci ne pourraient être payés en raison de leur mauvaise qualité et du terrain très sale. Un autre marchand sera contacté

Décoration de Noël :

Comme les autres années, la commune posera des sapins dans le village.

Demande de pose d'un miroir à la sortie de l'Impasse Roger Marot :

Le conseil municipal à l'unanimité des présents refuse de poser un miroir

Cérémonie du 11 Novembre :

Rendez vous devant la Maire à 11 heures ; la cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur servi à la salle de l'école du bas

Aménagement du ruisseau qui passe devant le pavillon de Mr LAROCHE :

Nous avons reçu un devis ; le montant étant assez élevé, nous devons contacter d'autres entreprises

Information sur l'éolienne :

Un panneau explicatif est en cours d'élaboration

Trottoirs rue de Quincerot :

Il faut réfléchir sur une solution pour cette rue car, à ce jour, il y a de gros problèmes d'herbes

Séance levée à 21 heures 40

Le Maire